

**Réunion du Conseil municipal du 16 Décembre 2019**

L'an deux mil dix neuf le 16 ~~Décembre~~ à 18 heures 30.

Le Conseil municipal de la commune de Boffres, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la Présidence de Raymond EDMONT, Maire ;

Étaient présents : Mmes, Blanc, Bos, Orban, Roumanet et Saint – André

Messieurs: Durand, de Pampelonne, Julien, Mandier, Tisseron, Vacher.

Absente excusée : Mme Kohler

Absente : Mme Bourghelle

---

**19.040 : Signature d'une convention avec le Département de l'Ardèche.**

Le Département de l'Ardèche a mis à disposition gratuitement sous forme de subvention en nature, du mobilier vélo à destination des collectivités.

La commune de Boffres a été retenue et le Département a cédé à titre gratuit 1 rack de 5 vélos.

Le conseil municipal à l'unanimité autorise Mr le Maire à signer avec le Département de l'Ardèche la convention relative aux modalités de cession de mobiliers vélos.

**19.041: Adhésion de communes au Syndicat Eau potable Crussol- Pays de Vernoux**

Les communes de Beauchastel, Saint Fortunat sur Eyrieux, Saint Vincent de Durfort, et la Voulte ont demandé leurs intégrations au Syndicat d'eau potable Crussol, pays de Vernoux.

Les communes membres doivent donner leur accord pour l'admission de ces communes.

Le conseil municipal par 12 voix pour :

1 - donne son accord pour l'admission des 4 communes,

2 - demande à Mme la Sous Préfète, d'étendre le périmètre du Syndicat eau potable Crussol-Pays de Vernoux

3- Charge Mr le Président du Syndicat de toutes les suites à donner pour mener à bien cette procédure.

**19.042 : Subvention Sou des Ecoles**

l'Association du Sou des Ecoles, sollicite une subvention pour l'année 2019.

Le conseil municipal par 12 voix décide d'accorder la somme de 100€.

**19.043: Aide aux sinistrés du séisme SUD ARDECHE**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que suite au séisme du 11 novembre 2019, qui a frappé la ville du TEIL et ses alentours.

Ces communes ont subi des dégâts considérables et exceptionnels qui se chiffrent à des millions d'euros.

De nombreuses habitation sont touchées, c'est pourquoi il propose d'allouer une subvention d'un montant de 500€.Le conseil municipal par 12 voix pour accepte la proposition de Monsieur le Maire.

**19.044: Désaffectation et déclassement du chemin rural de Vidal**

Monsieur le Maire propose au Conseil municipal de procéder au déclassement d'une partie du chemin de Vidal. Ce chemin dessert les propriétés autour et il est inexistant. Le conseil municipal en prend acte et constate la désaffectation d'une partie du chemin et décide le déclassement du domaine public.Le conseil municipal en prend acte.

**Questions diverses.**

- ◆ Vœux des différentes communes de la Communauté de Communes Rhône-Crussol.
- ◆ Départ à la retraite de la secrétaire, fin mars. Le recrutement par mutation a été effectué, à compter du 2 janvier.

Vu pour être affiché le 18 Décembre 2019 conformément aux prescriptions de l'article L2121-25 du CGDCT.



Le Maire

R. EDMONT